



Québec, le 15 juillet 2026

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
140, Grande Allée Est, 6^e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Audience publique : Programme décennal de protection des
infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers
au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
Demande d'information de la commission d'enquête (DQ6)
(Dossier 3211-02-322)**

Madame,

Veuillez trouver ci-dessous les réponses du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour la question posée le 14 juillet 2026 par la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'audience publique du projet en titre.

Question 1 – La trajectoire d'adaptation aux risques d'érosion et de submersion côtières est en préparation par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (DQ2.1, p. 3). Quand doit-elle être publiée et quelles sont les étapes à réaliser avant sa publication?

Réponse 1 -

L'échéance pour la publication de la trajectoire est l'année 2027.

Les étapes qu'il reste à réaliser sont les suivantes : finalisation des travaux d'élaboration de la trajectoire, rédaction initiale, activités interministérielles de consultation, rédaction finale, approbations, publication.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jonathan Roger', with a stylized, flowing script.

Jonathan Roger

Porte-parole

Ministère de l'Environnement, de
la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs